

Plouzélambre. Prise de bec autour d'un poulailler

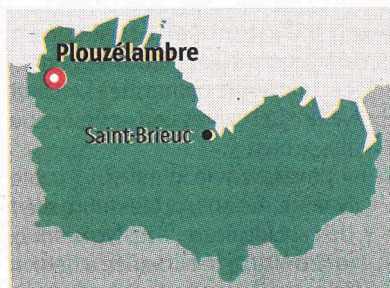


La visite du site ce mardi a donné lieu à un dialogue tendu entre l'agriculteur (qui n'a pas souhaité être pris en photo) et les opposants au projet.

Photo D. M.

Dominique Morvan

Le feu vert donné par le préfet des Côtes-d'Armor pour l'implantation d'un poulailler passe mal à Plouzélambre. Avec 6 000 poules pondeuses, le projet n'est pas énorme mais il se situe dans un endroit sensible touché par les marées vertes. Des opposants montent au créneau, l'agriculteur se défend.



« Je monte un projet raisonnable et vous me tombez dessus quand même. Vous voulez quoi ? Que j'arrête tout ?

Que je vende à un gros éleveur de porcs qui polluera beaucoup plus ? Moi, je suis comme vous, il faut que je mange ! ». 12 h 30, ce mardi, au Gaec de Kerawel, à Plouzélambre. Face à deux de ses voisins et des représentants d'associations environnementales, le jeune agriculteur se défend comme il peut, avec sa compagne comme seul soutien.

Impossible dialogue

Entre les deux camps, le ton monte par moments. Le dialogue est tout simplement impossible. L'agriculteur explique qu'avec ses 75 ha et ses 70 vaches laitières, il est un petit exploitant. Il a choisi de créer un poulailler pour se diversifier. Et avec son installation de 6 000 poules pondeuses sur un terrain de 3 ha, il est très loin des projets à 12 000 ou 30 000 volatiles en cours ailleurs.

Les opposants au projet rétorquent que le nombre importe peu. Le problème à leurs yeux, c'est le lieu d'implantation du futur poulailler. « On est sur un terrain en forte pente, au-dessus d'un ruisseau, en surplomb d'une habitation, du GR34 et d'une zone humide », énumèrent-ils. Surtout, on est à deux pas de la Lieue de grève, secteur sensible qui fait l'objet d'un plan de lutte contre les algues vertes. Pourtant, la préfecture des Côtes-d'Armor vient de donner son feu vert

au projet. Et ce, malgré l'avis défavorable du conseil municipal de Plouzélambre. « Dans le contexte des marées vertes, on comprend mal cette décision. D'un côté, on dépense des millions d'euros pour lutter contre la pollution et de l'autre, on autorise ça. C'est un non-sens », s'agacent les représentants des associations Tréduder Nature Patrimoine, Sauvegarde du Trégor et Plestin Environnement. Selon ces derniers, c'est « la porte ouverte » à d'autres installations du même genre et à une impossible maîtrise du taux de nitrates dans l'eau. « Je ne suis pas là pour polluer », leur répond le porteur du projet, insistant sur le fait que les vaches actuellement sur le site polluent « quatre fois plus que les poules ».

« De l'azote, de l'azote et encore de l'azote »

Les militants écologistes rient jaune. « Bientôt, on va nous dire qu'on mettra une petite couche à chaque poule », ironise l'un d'eux. « Non, ce genre de projets, c'est de l'azote, de l'azote et encore de l'azote. Si on ne veut plus de marées vertes, il faut désindustrialiser l'agriculture ».

Les trois associations ont écrit au préfet pour lui demander de revoir sa position. Elles étudient aussi la possibilité de déposer un recours devant le tribunal administratif.